

EQUIN



FORMATION CONTINUE OU APPRENTISSAGE

ANIMATEUR D'EQUITATION

RNCP 28573

PUBLIC - PREREQUIS

Avoir 18 ans révolus
Etre titulaire du Degré 1 ou du Galop 6 ou du Galop 5 si la formation se déroule en apprentissage
Etre titulaire du PSC1 ou équivalences
Etre titulaire de la licence de compétition

OBJECTIFS : APTITUDES ET COMPETENCES

Etre capable de :

- Acquérir les compétences d'animation et de techniques équestre permettant d'entretenir une cavalerie club.
- Acquérir la posture professionnelle pour enseigner l'équitation Galop 1 à 4.
- Etre en autonomie sur certaines actions sous réserve de la présence d'un enseignant de niveau 4 (BP JEPS)

Selon le référentiel de la FFE consultable sur www.ffe.com rubrique découvrir les formations

COUT DE LA FORMATION

Référence 2021/2022
6370€ hors apprentissage

Statut Apprenti : l'organisme financeur (OPCO) prend en charge la totalité des frais de formation et l'apprenti perçoit un salaire

Hébergement possible 9€ la nuit.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

1) Dossier de candidature téléchargeable sur notre site internet ou envoi postal sur demande au secrétariat à partir de Janvier
2) Entretien de motivation et tests d'entrée



Route de Massalès - **15100 SAINT FLOUR** - 04 71 60 07 62
mfr.saint-flour@mfr.asso.fr / www.mfr-saint-flour.fr



METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance de 2 Jours par quinzaine à la MFR, le reste du temps en entreprise. L'enseignement prend appui sur le vécu, grâce à des enquêtes et études de stages.

Un carnet de liaison, entre l'apprenant, le tuteur et le formateur référent permet de suivre la progression.
Formation à distance sur certaines sessions (par visioconférence).

SUITE DU PARCOURS

Emploi dans une structure équestre pour enseigner le Galop 1 à 4.
Poursuite vers le BPJEPS Educateur Sportif Mention Activités équestres.

ACCESSIBILITE

Bâtiments accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

Selon demande, des adaptations et des aménagements seront mis en œuvre en fonction des besoins, relations avec la MDPH...)

Référente H+ BACHELLERIE
Nicole

CONTENU ET EXAMEN

L'Animateur Equestre est un titre professionnel de niveau 3.

Ce parcours est composé de 3 UC répartis sur 12 mois :

- UC 1 : Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure
- UC 2 : Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité
- UC 3 : Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie

Parcours possible par UC (devis sur demande)

Nombreux intervenants (petite enfance, BAFA, maréchalerie, équitation d'extérieur, ...)

Evaluations par le tuteur de stage et examen final des 3 UC en fin de parcours selon le règlement de la FFE.



100%
de réussite
aux examens
en 2020

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par l'alternance
CFA
SAINT FLOUR



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



MFR S' FLOUR

